

-----Message d'origine-----

De : Dominique Robichaud [mailto:dominiqr@globetrotter.net]

Envoyé : 2 octobre 2007 10:24

À : Gélinas, Monique (BAPE)

Cc : Marcel Moreau; François Bergeron

Objet : Question #3 de DQ8 - LET à La Rédemption

Madame,

En réponse à la question #3 de la demande DQ8 de la Commission, nous vous confirmons que toutes les municipalités de La Matapédia devront participer et avoir accès aux écocentres à partir de la fermeture de leur dépôt en tranchées ou au plus tard le 1er janvier 2009. Déjà deux dépôts en tranchées ont été fermés en 2007 et les citoyens de ces municipalités utilisent déjà les services des écocentres.

Espérant le tout conforme, recevez Madame Gélinas, nos salutations distinguées.

Dominique Robichaud, ing.

Directeur

Service du génie municipal

MRC de La Matapédia

123, rue Desbiens #501

Amqui (Québec) G5J 3P9

téléphone : 418-629-2053 #111

télécopieur : 418-629-3195

courriel : dominiqr@globetrotter.net